Tribune parue dans Le Dauphiné Libéré le 27/01/2024

https://www.ledauphine.com/encadres/2024/01/26/la-hausse-des-prix-de-l-electricite

Le point de vue "Pourquoi le prix de l'électricité a augmenté... »

Anne Debrégeas est ingénieure de recherche à Électricité de France, porte parole de la fédération Sud Énergie.

27 janv. 2024 à 11:00 | mis à jour le 27 janv. 2024 à 20:17

Temps de lecture : 3 min



Bruno Le Maire justifie la nouvelle hausse des tarifs de l'électricité au 1er février 2024 par la fin du « quoi qu'il en coûte » et la nécessité de protéger les Finances Publiques.

Les Français devraient donc, à partir d'aujourd'hui, rembourser l'aide publique dont ils auraient bénéficié depuis 2022. La flambée des prix sur le marché européen de l'électricité avait en effet conduit le gouvernement à dépenser abondamment, de l'ordre de 16 milliards d'euros par an, pour limiter la hausse des factures des ménages. Malgré cette aide, les tarifs de l'électricité aux ménages avaient connu une augmentation de 32% en deux ans. Elle sera de 45% en 3 ans. Aujourd'hui, l'Etat demande une redistribution entre consommateurs et Finances publiques au bénéfice de ces dernières en éteignant progressivement le bouclier tarifaire et en faisant porter toute l'augmentation des prix de l'électricité sur les Français.

S'il est indéniable que la flambée des prix du marché de l'électricité a coûté très cher aux Finances publiques, peut-on pour autant dire que les aides ont bénéficié aux français ? Clairement, non, puisque depuis le début de la crise en 2021, ils ont systématiquement payé plus que ce que coûte l'électricité en France, malgré les aides publiques. Si, comme le promet régulièrement le chef de l'Etat, les Français avaient bénéficié du coût de production de l'électricité en France, ils auraient payé bien moins, même sans « aide » de l'Etat.

L'augmentation de 45% en 3 ans subie par les ménages bénéficiant encore d'un tarif réglementé de l'électricité et les quelques 40 milliards d'euros d'aides dépensés par l'Etat ont une cause : la mise en place d'un marché dont le prix ne correspond pas au coût de production. Ce prix correspond au « coût marginal », c'est-à-dire au coût de fonctionnement de la centrale la plus chère en fonctionnement en Europe à chaque instant, très largement déterminé par le prix du gaz. Donc quand celui-ci a flambé à partir de l'été 2021 (reprise post-covid puis guerre en Ukraine), les prix de l'électricité se sont envolés alors même que les coûts de production évoluaient peu. Les coûts de production en France sont en effet essentiellement des coûts fixes, indépendant des couts du gaz ou des autres combustibles. Et la collectivité – consommateurs et contribuables – a dû acheter

l'électricité sur les marchés à un prix sans rapport avec son coût. La vraie question devrait être : pourquoi accepte-t-on de payer collectivement bien plus que le coût – plusieurs dizaines de milliards d'euros annuels - et où passe l'argent ? La réponse est claire : cet argent public est capté par les grands énergéticiens européens qui – à l'exception d'EDF – ont vu leurs bénéfices exploser ces dernières années, ainsi que par les intermédiaires commerciaux et financiers qui ont proliféré depuis la libéralisation du secteur électrique – fournisseurs, traders, courtiers, agrégateurs, opérateurs d'effacement ... Depuis 2016, même les tarifs réglementés par l'Etat se réfèrent non plus au coût de production mais au prix de marché.

Bruno Le Maire met souvent en avant le fait que les Français sont bien mieux « protégés » que nos voisins européens. D'une part cette protection n'est qu'un jeu de vases communicants entre factures des consommateurs d'électricité et contribuables : elle se fait au détriment des caisses de l'Etat, et donc du financement de la transition énergétique et d'autres services publics eux aussi indispensables et en grande difficulté — Hôpital, Ecole, Rail, etc. D'autre part, les autres pays européens subissent la flambée des prix pour les mêmes raisons que la France. La comparaison avec les pays extra-européens est bien moins flatteuse et des industries se délocalisent aujourd'hui vers les Etats-Unis ou le Canada pour alléger leur facture d'électricité.

Cette nouvelle hausse des prix de l'électricité doit être l'occasion de reposer le débat sur l'organisation de ce secteur essentiel sur le plan social, économique et environnemental. Rien ne nous condamne à supporter ce marché aberrant. Il est tout à fait possible de revenir à des prix réglementés pour tous sur la base des coûts de production, sans pour autant remettre en cause ni l'organisation des échanges avec nos voisins, ni la construction européenne.